

Arrêté du 14 octobre 2014 portant désignation de magistrats chargés de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires

NOR : JUSC1423612A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le titre premier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L. 811-11, L. 812-9, R. 811-40 et R. 812-21 ;

Vu l'arrêté du 4 février 2008 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en application des articles R. 811-40 et R. 812-21 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 25 mai 2012 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en application des articles R. 811-40 et R. 812-21 du code de commerce ;

Vu la proposition du Procureur général près la cour d'appel de Toulouse, en date du 11 juillet 2014 ;

Vu la proposition du Procureur général près la cour d'appel de Montpellier, en date du 3 octobre 2014,

ARRÊTE

Article 1

Sont désignés en qualité de magistrats inspecteurs régionaux chargés de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel :

de Montpellier, Nîmes et Toulouse

M. Pierre DENIER, avocat général près la cour d'appel de Montpellier, titulaire, en remplacement de M. Patrice DEVILLE.

Mme Claude GATE, substitut du procureur général près la cour d'appel de Toulouse, suppléante, en remplacement de M. Pascal BOUVIER.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 14 octobre 2014.

La garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation,

La sous-directrice du droit économique,

Pascale COMPAGNIE